

[Texte]

• 2200

M. Beaudoin: Je crois que nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde qu'il y a des Canadiens français qui sont obligés de travailler en anglais et il y a aussi des Canadiens anglais qui sont obligés de travailler en français dans certains milieux. Afin qu'on sache à quoi s'en tenir au sujet de votre mémoire, vous dites que pour ne pas frustrer l'anglophone et le francophone, il devrait y avoir une langue de travail d'après la majorité. Ce n'est pas ce que vous voulez dire?

M. White: Je suis en faveur du plus grand bilinguisme possible, et à l'intérieur de ce bilinguisme-là, que chacun puisse travailler dans sa langue. Dans nos compagnies, il n'y a pas de langue de travail comme telle. Ce n'est pas l'anglais, ce n'est pas le français. On a des travailleurs des deux langues, et chacun peut parler sa langue quand il le veut et les autres le comprennent parce qu'ils sont bilingues. C'est comme ça que le Canada doit marcher.

M. Beaudoin: Dans ce cas-là, vous voulez dire que ce n'est pas nécessaire d'avoir une loi sur les langues et qu'il n'est pas nécessaire non plus de trop pousser le bilinguisme, parce que chacun parle comme il parle, là. S'il veut parler français, il parle français, s'il sait parler français, il parle français, s'il ne le sait pas, il s'en passe. C'est ce que vous voulez dire?

M. White: Il faut absolument avoir une loi sur les langues. C'est exactement ce que je préconise: que le droit de chacun de parler sa langue soit absolument clair dans la Constitution du pays.

M. Beaudoin: Merci, monsieur le président.

Le coprésident suppléant (le sénateur Molgat): Merci, monsieur Beaudoin. Le dernier membre du Comité qui va poser une question sera le sénateur Paul Lafond de Hull, Québec. Sénateur Lafond.

Le sénateur Lafond: Merci, monsieur le président. Vous dites dans votre mémoire, monsieur White, que la région de la capitale nationale et la Commission qui l'administre à l'heure actuelle, devraient prendre la place des autorités civiles, et vous proposez que la région Ottawa-Hull telle que déterminée à l'heure actuelle comme région de la capitale nationale soit détachée de l'Ontario et du Québec et constituée en région spéciale. Croyez-vous maintenant qu'il serait possible de faire ce détachement et d'établir une souveraineté fédérale sur le territoire en question sans compléter le détachement pour conserver au secteur Québec de cette région-ci, les privilèges et les droits du droit civil québécois qui administre cette région depuis toujours et maintenir un lien qui rattacherait le système d'éducation de langue française dans cette région avec le programme d'éducation du Québec?

M. White: Je suis de votre avis. Je crois que tout le monde reconnaît que Hull au Québec est le parent pauvre de la région fédérale. Hull ne reçoit pas la dixième partie de ce qu'a reçu Ottawa du gouvernement fédéral, même si c'est un ville voisine juste de l'autre côté de la rivière Outaouais. Nous proposons qu'on fasse une véritable région fédérale qui serait peut-être un microcosme du Canada et qui serait administrée par les trois gouvernements en lice: l'Ontario, le Québec et le

[Interprétation]

Mr. Beaudoin: There are French Canadians who have to work in English and Anglo Canadians who have to work in French in certain places. In order to know what to think of your brief, you say that in order not to frustrate the Anglophone or the Francophone there should be a working language which would be that of the majority. Is that not what you said?

Mr. White: I am in favour of the greatest bilingualism possible and within that bilingualism that each one works in this mother tongue. In our companies, there is no working language as such. It is not English, it is not French. We have workers of both languages and each one speaks his own language and the others understand because they are bilingual. That is the way that Canada should function.

Mr. Beaudoin: In that case, do you mean to say that it is not necessary to have legislation on languages and that it is not necessary to pursue bilingualism too far because each one speaks the languages that he is speaking now. If he wants to speak French, he speaks French, if he knows how to speak French he can do it but if he does not he can forget it. Is that what you mean?

Mr. White: We must have legislation on languages. This is exactly what I go for: that the right of each individual to speak his own language should be absolutely clear in the Constitution of Canada.

Mr. Beaudoin: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): Thank you, Mr. Beaudoin. The last member of the Committee to ask a question will be Senator Paul Lafond of Hull, Quebec. Senator Lafond.

Senator Lafond: Thank you, Mr. Chairman. You say in your brief, Mr. White, that the region of the national capital and the Commission that administers it should replace the authorities and you suggest that the Ottawa-Hull Region as defined today as the region of the national capital should be separated from Ontario and Quebec and become a special region. Do you think that it would be possible to make this separation and establish federal sovereignty on that territory and at the same time maintain for that sector of Quebec the privileges and the rights of the Quebec civil right which has always governed that region and maintained a tie with the French education system of that region with the educational program of Quebec?

Mr. White: I agree with you. I think that everybody knows that Hull is the poor cousin of the federal region. Hull does not get one tenth of what Ottawa has received from the federal government even though it is a sister city, just across the Ottawa River. We propose to have a real federal region which would be a microcosm of Canada and which would be administered by the three governments concerned: Ontario, Quebec and the federal government, and keeping of course, in the Quebec section